



## Remplacement dalles vinyles

Par **sophie**, le **30/09/2011 à 18:03**

Bonjour,

nous avons acheté des dalles de vinyle chez castorama le 30 aout 2011, nous avons posé dans le couloir et le salon il y a 3 semaines et dimanche , la salle, mais voilà avec le soleil toutes celles qui y sont exposées se décollent, se déforment, au total payé les dalles 703 euros. Dans le couloir c'était un revêtement carrelage donc pas besoin de primaire avant de les posés, ne se décollent pas car à l'ombre, salon se sont 5 dalles qui se sont décollés aujourd'hui. ET le salon la catastrophe . Je suis assistante maternelle, les enfants qui marchent à 4 pattes peuvent se coupés à n'importe quel moment donc DANGER. Après avoir montré des photos chez casto, leur conclusion est de monter un dossier avec un expert afin qu'il passe constater les dégâts. Seulement nous ne savons pas combien de temps cela va prendre!!!! Nous ne pouvons n'ont plus les décoller car primaire en dessous, et ça colle. Donc bien embêtée pour accueillir les enfants. Castorama veut bien faire un geste commerciale mais nous ne pouvons à nouveau racheter à 700 euros. Ne pourrait-il pas nous l'échanger contre du parquet et que nous n'ayons pas besoin d'avancer l'argent? Leur reponse : NON!!!!!! Qu puis-je faire? Car un vrai danger pour les enfants et mon agrément du coup en jeu!!!! Ne pourrait-il pas nous accorder le droit de décoller , de nous le remplacer et de se débrouiller avec les assurances, je pense que se serais la moindre des choses. Merci d'avance pour vos conseils.

Cordialement

Par **mimi493**, le **30/09/2011 à 18:10**

Contactez votre assurance (vous devez en avoir une solide avec protection juridique si vous

êtes assistante maternelle)

Le problème est que vous allez devoir prouver avoir fait la pose correctement notamment concernant la préparation du sol avant collage des dalles.